

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

POI

n° 632

semaine du
26 novembre
au 2 décembre
2020



Site : infos-ouvrieres.fr / mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

JEUDI 26 NOVEMBRE – SUPPLÉMENT – au numéro en cours

Les travailleurs, les jeunes, avec les organisations du mouvement ouvrier, refusent !

RETRAIT de la PROPOSITION de LOI « SÉCURITÉ GLOBALE »

Dans ce supplément, nous publions quelques-uns des très nombreux appels à manifester dans toute la France dans les prochains jours.

ÎLE-DE-FRANCE – Appel commun des unions régionales d'Île-de-France CGT, FO, FSU, Solidaires, avec l'Unef et l'UNL

AISNE – Appel commun des Unions départementales CHT, FO, FSU, Solidaires avec la Ligue des droits de l'homme et la Libre Pensée

LOIRE-ATLANTIQUE – Appel commun des unions départementales CGT, FO, CFDT, FSU, Solidaires et du Syndicat des avocats de France (SAF)

CPAM DE PARIS – Appel commun des syndicats CGC, CGT, FO, Sud et Ugict-CGT

HAUTE-LOIRE – Appel commun des unions départementales CGT, FO, FSU et Solidaires

INDRE-ET-LOIRE – Appel commun des unions départementales CGT, FO, FSU et Solidaires

CORRÈZE – Appel commun des unions départementales CGT, FO, FSU et Solidaires

MAINE-ET-LOIRE – Appel commun des unions départementales CFCTC, CGT, FO, FSU, Solidaires avec l'Unef et l'UNL.

DERNIÈRE MINUTE

Appel pour les marches des libertés samedi 28 novembre partout en France

Communiqué commun de la coordination « StopLoiSecuriteGlobale » du jeudi 26 novembre

Lettre du 26 novembre de la Coordination pour la Marche des libertés (1) à Monsieur Lallement

Monsieur le Préfet de Police de Paris,

Vous avez décidé sans raison valable d'interdire la Marche des libertés qui doit se tenir samedi prochain à 14H00 de la place de la République à la Place de la Bastille. Ce faisant vous avez décidé d'interdire la liberté.

Nous avons décidé de la faire. Nous irons et nous marcherons pour défendre cette liberté.

Parce que l'Histoire nous regarde. Parce que le monde nous regarde. Et que nous avons décidé de porter cette responsabilité.

Nous savons l'absence d'humanité dont vous avez fait preuve en ordonnant de détruire les abris d'exilés. Vous n'avez pas sourcillé quand ils se sont retrouvés sous les coups de votre police. Vous n'avez pas dit mot quand les journalistes ont été battus et menacés de mort.

Votre silence vaut-il consentement ?

Nous savons les risques que nous prenons. Nous avons déjà vu comment les vies de tant de femmes et d'hommes qui tentaient d'exprimer cette liberté ont été mutilées et détruites.

Nous acceptons de prendre ce risque parce que ce pour quoi nous nous battons dépasse les risques que nous prendrons.

Nous ne nous rendrons pas non plus à l'invitation de Monsieur le premier ministre. Votre interdiction ne le permet plus. Nous aurions souhaité un dialogue républicain. En interdisant cette liberté vous nous avez privé de ce dialogue auquel nous souhaitons nous prêter.

Le dialogue social, la démocratie, c'est tout ce à quoi nous, journalistes, réalisateurs, citoyens nous aspirions. Vous n'en voulez pas. Nous la défendrons.

Nous vous donnons rendez-vous samedi place de la république, pour marcher avec nous pour les libertés.

Le 26 novembre 2020.

(1) Constituée de syndicats et d'organisations de journalistes et d'organisations de défense des droits démocratique dont la LDH.



Affiche conçoquant à la manifestation parisienne de 28 novembre. D'autres manifestations sont appelées dans toute la France.

ÎLE-DE-FRANCE

Appel commun des unions régionales d'Île-de-France CGT, FO, FSU, Solidaires, avec l'Unef et l'UNL

Pour la défense de nos libertés : retrait du projet de loi « sécurité globale »

Depuis le 17 novembre a débuté l'examen à l'Assemblée nationale de la proposition de loi relative à « la sécurité globale », dans le cadre d'une procédure accélérée. Ce texte contient de nombreuses atteintes à nos libertés publiques notamment sur des questions comme celles liées au droit à la vie privée, à la liberté d'informer, au principe d'égalité et à des principes constitutionnels de légalité des peines et délits, comme l'a dénoncé la Défenseure des droits dans son avis publié le 5 novembre.

Pour les unions régionales d'Île-de-France CGT-FO-FSU-Solidaires, avec l'Unef et l'UNL, il s'agit aussi d'un cran supplémentaire gravi par le gouvernement dans la remise en cause de la liberté de manifester.

Ce droit de manifester est régulièrement remis en cause par le préfet de police de Paris, comme encore aujourd'hui, mardi 24 novembre, avec l'interdiction de la manifestation prévue à Paris contre le projet de loi de programmation de la recherche, comme auparavant pour les enseignants, le spectacle... sans compter les nombreux cas de violences policières ou d'arrestations arbitraires.

L'utilisation de caméras et drones, prévue dans le projet de loi « sécurité globale » permettant la reconnaissance faciale des militant.es sur des manifestations sont des outils supplémentaires pour une surveillance généralisée. Nous ne sommes pas dupes, ces dispositifs n'ont pas vocation à protéger la population mais à faciliter la répression des militant.es et à intensifier les pratiques de passage, de gaz et grenades lacrymogènes.

Les entreprises de sécurité privée se voient habilitées à exercer des missions de service public. Les polices municipales se voient dotées de prérogatives. La liberté de la presse est également dans le viseur avec la création d'un nouveau délit qui empêche la diffusion d'images d'agent.es de police ou de gendarmerie. L'ensemble de ces dispositions n'est pas compatible avec la liberté d'informer.

En 1789, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen affirme le droit inaliénable à la sûreté qui protège les citoyen.nes de l'arbitraire de l'État, et doit l'immuniser contre les arrestations ou les emprisonnements arbitraires.

D'ores et déjà, ce texte suscite une opposition très large dans la société : des dizaines de milliers de salarié.e.s, retraité.e.s et jeunes ont déjà manifesté contre ce projet dans tout le pays ces derniers jours, en particulier mardi 17 et samedi 21 novembre.

Dans ce cadre, les unions régionales d'Île-de-France CGT-FO-FSU-Solidaires, avec l'Unef et l'UNL, appellent les salarié.e.s du privé comme du public, la jeunesse, les retraité.e.s et privés d'emploi, à renforcer partout les mobilisations en cours et à venir, à se réunir en assemblée générale pour poser la question de la grève, décider des modalités d'action nécessaires à la satisfaction des revendications.

Les unions régionales d'Île-de-France CGT-FO-FSU-Solidaires, avec l'Unef et l'UNL, dénoncent les graves violences exercées, sur ordre du préfet de police de Paris, hier au soir place de la République contre les migrants.

Les unions régionales d'Île-de-France CGT-FO-FSU-Solidaires, avec l'Unef et l'UNL, appellent à participer à la manifestation du 28 novembre 2020, 14 heures, place de la République jusqu'à la place de la Bastille, pour défendre la liberté de manifester, la liberté d'informer et des services publics garants de toutes les libertés.

Mardi, le 24 novembre 2020

AISNE

Appel commun des Unions départementales CHT, FO, FSU, Solidaires avec la Ligue des droits de l'homme et la Libre Pensée

Samedi 28 novembre, tous mobilisés :

Pour la défense de nos libertés individuelles et collectives !

Pour l'abandon de la proposition de loi sur la « sécurité globale » !

Mardi 17 novembre a commencé l'examen par l'Assemblée Nationale de la proposition de loi de la majorité gouvernementale sur « la sécurité globale ». Ce texte contient de graves atteintes aux libertés publiques fondamentales comme la liberté de la presse, la liberté d'expression, mais aussi les libertés de circulation, de manifestation, avec le renforcement des moyens de contrôle et de surveillance généralisée de la population notamment par l'utilisation systématique des drones et des caméras.

Les violences dont ont été victimes les migrants demandeurs d'asile et ceux qui les soutiennent, le lundi 23 novembre, à Paris, sont l'illustration de ces mesures liberticides. Dans une telle situation, la saisie de l'IGPN ne peut constituer une réponse satisfaisante aux menaces que font peser ces violences sur les libertés.

Les mesures de la loi sur la « sécurité globale » viendraient s'ajouter aux diverses restrictions des libertés publiques et au renforcement des moyens de contrôle et de répression accompagnant l'état d'urgence sanitaire qui a été rétabli en octobre et prolongé jusqu'au 16 février 2021. Avec cette prolongation, cela fera, en durée cumulée depuis 2015, près de trois années que la France aura été gouvernée sous un régime de pouvoirs exceptionnels.

Cette escalade autoritaire est d'autant plus inquiétante que, sous l'effet combiné de la crise sanitaire, des plans de licenciements, de la poursuite des mesures gouvernementales de déréglementation, de réduction des dépenses publiques, et des contre-réformes remettant en cause les services publics, la situation des salariés se dégrade à une vitesse alarmante.

Tandis que l'Unédic prévoit près d'un million de chômeurs supplémentaires pour la fin de cette année 2020, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté monétaire (1063 euros par mois) pourrait franchir la barre des 10 millions dans la même période.

Et pendant qu'il confine la population et restreint les libertés au nom de l'urgence sanitaire, ce gouvernement poursuit, comme ses prédécesseurs, les mesures de réduction des dépenses de santé supprimant des postes de soignants, des lits d'hôpitaux (7 500 suppressions en 3 ans) laissant les services et les personnels hospitaliers démunis pour contrer l'épidémie de coronavirus.

De même, nos organisations dénoncent le fait qu'une majorité de sénateurs se soient saisi de cette situation pour voter le 14 novembre un amendement à la loi de financement de la Sécurité sociale remettant à l'ordre du jour la réforme des retraites avec le recul de l'âge de départ à 63 ans et l'allongement de la durée de cotisation à 43 annuités (...).

De nouveaux rassemblements sont prévus samedi 28 novembre, notamment à l'appel de plusieurs organisations syndicales et professionnelles de journalistes.

Nos organisations déclarent leur soutien total à ces mobilisations et appellent les salariés, les jeunes et les retraités à se rassembler, dans le respect des règles de protection sanitaire, samedi 28 novembre, à 10H00, place du 8 octobre, à Saint Quentin pour :

- La levée immédiate de l'état d'urgence et des mesures de restriction des libertés publiques ;
- l'abandon de la proposition de loi sur « la sécurité globale » ;
- le rétablissement plein et entier des libertés de se réunir, de se rassembler et de manifester.

Samedi 28 novembre, à 10H00

Tous au rassemblement, place du 8 octobre, à Saint-Quentin !



La Fédération nationale de la Libre Pensée fait savoir qu'elle « appelle à participer massivement aux Marches des Libertés de ce week-end, partout en France. »

LOIRE-ATLANTIQUE

Appel commun des unions départementales CGT, FO, CFDT, FSU, Solidaires et du Syndicat des avocats de France (SAF)

Pour la défense de nos libertés individuelles et collectives
Abandon de la proposition de loi de sécurité globale !

Avec la proposition de loi relative à « la sécurité globale », un cran est franchi dans la remise en cause des libertés individuelles et collectives. Ce texte contient trop d'atteintes à la vie privée, à la liberté de la presse et au droit de manifester.

Comme trop souvent, cette proposition de loi a été rédigée comme réponse symbolique, en réaction émotionnelle à un évènement grave sans aucune concertation avec les principaux acteurs impactés. Un dialogue social réduit à néant, des salariés qui apprennent les réformes qui les concernent à la télé, des articles amendés à la hâte. Cette procédure accélérée n'est pas digne d'une démocratie et ne peut que renforcer notre défiance.

Les organisations syndicales de Loire-Atlantique (CGT, FO, CFDT, Solidaires, FSU, Syndicat des Avocats de France) attirent particulièrement votre attention sur l'article 24 qui vient installer une fracture inutile entre forces de l'ordre d'une part, et citoyens, observateurs et journalistes, d'autre part. Ces derniers ne doivent pas faire les frais des surenchères sécuritaires auxquelles nous assistons en ce moment. Nous dénonçons l'intervention des forces de l'ordre de lundi soir sur la place de la République. Cette intervention violente porte atteinte à la démocratie. L'utilisation de caméras et drones pouvant permettre, à terme, la reconnaissance faciale de personnes participant à une manifestation nous semble également un sujet trop grave pour être débattu à la va-vite.

Ce texte suscite une opposition très large dans la société : les associations de défense des droits et des principes démocratiques, les syndicats de journalistes ou d'avocats, la Défenseure des droits, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme sans oublier le conseil des droits de l'Homme de l'ONU. Des dizaines de milliers de citoyens ont déjà manifesté contre ce projet dans tout le pays ces derniers jours.

Pour toutes ces raisons nous demandons l'abandon de la proposition de loi relative à la « sécurité globale » qui s'oppose sur de trop nombreux points aux principes républicains et s'en prend aux libertés fondamentales dont celle de manifester. Nous appelons tous les citoyens, salariés, retraités, privés d'emplois et jeunes, attachés à la démocratie, à participer au rassemblement devant la Préfecture, Vendredi 27 novembre à 17H30.

CPAM DE PARIS

Appel commun des syndicats CGC, CGT, FO, Sud et Ugict-CGT

Violences des forces de l'ordre place de la République contre les réfugiés :

Nous condamnons et exigeons le retrait de la loi sécurité globale

Mardi soir, Place de la République, des centaines de réfugiés, n'ayant rien que des tentes pour se loger, ont établi un campement dans un contexte où dans la Patrie des droits de l'Homme, aucune proposition de logement ne leur est faite.

Les Forces de l'Ordre sont violemment intervenues afin de les déloger de la Place de la République.

Violences habituelles, les matraques étant régulièrement au rendez-vous pour ces personnes qui ont dû quitter leur pays d'origine ravagé par la misère et/ou la Guerre.

Selon la Presse, il s'agissait d'une intervention « musclée ».

Ce sont les images prises lors de ce démantèlement qui ont permis d'alerter la population sur les actions de plus en plus musclées.

C'est pour cela que plus que jamais la loi Sécurité globale doit être retirée !

Si l'on ne peut plus filmer ces actes, si l'on ne peut plus témoigner des actes répréhensibles commis par les Forces de l'Ordre, ce sont les plus faibles qui en feront les frais.

Comme pour les jeunes de banlieue, comme pour les gilets jaunes, comme pour les syndicalistes et aujourd'hui comme pour les réfugiés, les organisations syndicales CGC, CGT, FO, SUD et UGICT-CGT de la CPAM de Paris ne peuvent pas laisser notre pays devenir un Etat d'exception et c'est pour ces raisons que nous serons présents au côté des syndicats de journalistes pour exiger le retrait de la loi Sécurité globale.

Samedi 28 novembre, toutes et tous en manifestation pour le retrait de cette loi scélérate.

Paris, le 24 novembre

HAUTE-LOIRE

Appel commun des unions départementales CGT, FO, FSU et Solidaires

Pour la défense de nos libertés individuelles et collectives :
retrait du projet de loi de sécurité globale !

Dans tout le pays, l'opposition au projet de loi de sécurité globale grandit parmi les salarié-e-s, les citoyen-ne-s et nombre de personnalités et d'organisations attachées à la démocratie et aux principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Dans le même temps, un cran supplémentaire dans la répression a été franchi lundi 23 novembre avec la dispersion d'un campement de migrants (pour lesquels aucune solution digne d'accueil n'est proposée).

Nous avons assisté à des scènes d'une rare violence à l'encontre des réfugié-e-s, des militant-es présent-e-s. Des journalistes ont été pris à partie.

Ce climat délétère donne le contenu du projet de loi gouvernemental qui veut pouvoir en toute impunité accentuer la remise en cause des libertés individuelles et collectives et notamment de la liberté de manifester ainsi que de la liberté de la presse.

L'utilisation de caméras et de drones permettant la reconnaissance faciale des militantes et militants dans les manifestations sont des outils supplémentaires pour une surveillance généralisée.

La liberté de la presse est également dans le viseur avec la création d'un nouveau délit qui empêche la diffusion d'images d'agents de police ou de gendarmerie, ce qui n'est pas compatible avec la liberté d'informer.

La privatisation de missions de sécurité publique vers les entreprises de sécurité, les nouvelles prérogatives données aux polices municipales, constituent des dérives inquiétantes pour la démocratie.

Les militant-e-s syndicaux, déjà confronté-e-s à la répression et à la discrimination des employeurs et de l'état, seront les premières victimes de cette loi, si elle est adoptée.

C'est pour cela que nous appelons les salarié-e-s, retraité-e-s, chômeurs et tous les citoyen-ne-s attaché-e-s à la démocratie à participer à la manifestation au Puy, départ Place Cadelaide, le samedi 28 novembre à 10h30.

INDRE-ET-LOIRE

Appel commun des unions départementales CGT, FO, FSU et Solidaires

Pour la Défense de nos libertés individuelles et collectives
Nous exigeons que le projet de loi sur la sécurité globale soit retiré !

Depuis plusieurs années, les organisations syndicales départementales CGT, FO, FSU, Solidaires 37 se sont toujours retrouvées pour défendre les droits et les libertés individuelles et collectives fondamentales (dont la liberté syndicale). Tel fût le cas face à des attaques à la liberté de manifester et face à la répression et à la violence gouvernementales (rassemblement du samedi 13 avril 2019 à Tours contre la loi dite anti-casseurs).

Les organisations syndicales départementales condamnent avec la plus grande fermeté les événements qui se sont déroulés lundi soir

place de la République à Paris sur ordre du préfet et de son ministre, c'est inacceptable.

Très récemment encore nos analyses communes, nous ont amené à prendre publiquement position pour la levée immédiate de « l'état d'urgence sanitaire » avec un rassemblement le 27 mai 2020, rassemblement qui fut suivi de la signature d'un texte en juillet intitulé « uni(e)s pour la défense des libertés démocratiques, la répression ne nous fera pas taire ! », état d'urgence sanitaire qui sous couvert de décision du conseil scientifique a produit nombre d'ordonnances et de décrets qui remettent en cause les droits collectifs des salariés (cf durée du travail par exemple).

Aujourd'hui un nouveau cran est franchi avec ce projet de loi de sécurité globale, alors que nous sommes toujours sous régime d'exception gouverné par un conseil de défense, qui tel un nouveau conseil des ministres impose au législatif la prorogation de l'état d'urgence, pour tenter de juguler la profonde crise sociale (voire politique), qui détruit des milliers d'emplois à travers le pays et qui voit la précarité et la pauvreté exploser sur tout le territoire. Parallèlement le gouvernement entend poursuivre toutes ces contreréformes dans l'ensemble de la fonction publique, de l'assurance chômage et des retraites, pour lesquelles nous réclamons leur abandon immédiat, contre-réformes qui vont accélérer la casse des services publics et des droits collectifs des salarié-es.

Ce projet de loi de sécurité globale est contesté depuis plusieurs jours par des milliers de personnes qui dénoncent cette dérive pour le moins autoritaire du pouvoir. Il est certain que ce projet concentre en lui tout ce qui vient d'être exposé, et qu'il nous place indubitablement sous la coupe des renforcements des pouvoirs des différentes polices (des entreprises de sécurité privée se voient même habilitées à exercer des missions de service public). En effet, pour nos organisations syndicales, les nouvelles dispositions en discussion ont pour vocation de faciliter la répression des militant-es et d'intensifier les pratiques de passage, de gaz et de grenade lacrymogène. L'utilisation de caméras et drones permettant la reconnaissance faciale des militant-es lors de manifestations constitue un outil supplémentaire de surveillance généralisée.

La liberté de la presse est également dans le viseur avec la création d'un nouveau délit qui empêche la diffusion d'images des personnels de police ou de gendarmerie.

Pour toutes ces raisons nous exigeons le retrait immédiat de ce projet de loi qui s'oppose aux principes républicains « liberté-égalité-fraternité » et qui s'en prend aux libertés fondamentales dont celle de manifester ! L'heure est à l'action et à la mobilisation :

Les organisations syndicales départementales CGT, FO, FSU et Solidaires appellent les salarié-es, retraité-es, les personnes privées d'emploi, les jeunes et plus largement les citoyen-nes attaché-es à la démocratie à participer au rassemblement puis à la manifestation (avec masques et dans le respect des gestes barrières) :

samedi 28 novembre 2020, à 15h00, place Jean-Jaurès, à Tours.

Saint-Avertin, le 24 novembre

CORRÈZE

Appel commun des unions départementales CGT, FO, FSU et Solidaires

Pour la défense de nos libertés individuelles et collectives,
Pour la défense des droits des salariés
Retrait du projet de loi de sécurité globale !

Samedi 21 novembre, nous étions des centaines de milliers à manifester dans toute la France pour exiger l'abandon du projet de loi gouvernementale « sécurité globale » qui remet en cause la liberté d'information et le droit de manifester.

Derrière cette proposition de loi, il s'agit d'empêcher la dénonciation des violences policières que notamment les images professionnelles ou amateurs ont permis de révéler ces dernières années lors de manifestations.

Lundi 23 Novembre, place de la République à Paris, les forces de l'ordre ont « délogé » les migrants sans abri en faisant usage d'une violence inouïe, dénoncée par tous les observateurs et journalistes présents. Le Ministre de l'Intérieur, en personne, s'en est ému alors qu'il est totalement responsable de l'usage de cette violence aveugle.

Si la loi de sécurité globale était entrée en vigueur de tels faits ne pourraient plus être portés à la connaissance de l'opinion publique; l'affaire Benalla n'aurait jamais été connue...

Ces actions musclées se multiplient y compris contre des militants syndicaux qui ont subi des interventions de ce genre, des interpellations et des amendes pour avoir manifesté.

Ce texte contient de nombreuses atteintes au droit de la vie privée, à la liberté d'informer, au principe d'égalité, à la liberté de la presse et au droit de manifester dans un contexte où ces dernières années la répression s'est accentuée contre les gilets jaunes, la jeunesse et les militants syndicalistes.

Dans ces conditions :

- Considérant que le projet de loi remet en cause les fondements de la démocratie et de la république, notamment la liberté de la presse édictée depuis 1881 ;

- informés que de nombreuses manifestations sont à nouveau convoquées par diverses organisations le samedi 28 Novembre, les organisations signataires : CGT, FO, Solidaires et FSU appellent leurs adhérents, les militants, les organisations et citoyens attachés à la démocratie à participer au rassemblement samedi 28 novembre, 11h, devant la sous-préfecture de Brive, pour l'abandon du projet de loi.

MAINE-ET-LOIRE

Appel commun des unions départementales CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires avec l'Unef et l'UNL

Non à la remise en cause de l'état de droit
Rétablissement de toutes nos libertés individuelles et collectives y compris notre liberté syndicale.

Retrait du projet de loi de « Sécurité globale »
Rassemblement à Angers, place du Ralliement,
28 novembre, 14 h 30

Le 17 novembre, l'examen à l'Assemblée nationale de la proposition de loi relative à « la sécurité globale », a débuté dans le cadre d'une procédure accélérée.

Ce texte contient de nombreuses atteintes au droit de la vie privée, à la liberté d'informer, au principe d'égalité et à des principes constitutionnels de légalité des peines et délits comme l'a dénoncé la défenseure des droits dans son avis publié le 5 novembre.

Il suscite une opposition très large dans la société : la Ligue des Droits de l'Homme, la Libre Pensée, les syndicats de journalistes ou d'avocats, la défenseure des droits, la commission nationale consultative des droits de l'homme, le conseil des droits de l'homme de l'ONU, et même la Commission européenne.

Nos organisations considèrent que ces dispositifs n'ont pas vocation à protéger la population ou à contribuer à la pacification des manifestations, mais à faciliter la répression des militant-es et à intensifier les pratiques de passage, de gaz et grenades lacrymogènes.

La liberté de la presse est également dans le viseur avec la création d'un nouveau délit qui empêche la diffusion d'images d'agent de police ou de gendarmerie.

Nos organisations alertent sur le transfert de compétences qui relèvent des missions de l'état aux policiers municipaux ou à des agents de sécurité relevant d'entreprises privées.

Elles dénoncent l'utilisation des drones qui pourrait conduire à la surveillance de la population et à la mise en cause de la liberté de se déplacer ou de manifester.

Lundi 23 novembre 2020 encore, les forces de l'ordre sur ordre du préfet de police de Paris n'ont pas hésité à utiliser la force — coups de pied et même coups de matraque ; gaz lacrymogène et grenades de désencerclement — pour déloger un camp de migrants qui s'était regroupé, à l'appel d'associations de réfugiés, Place de la République, après avoir été évacué la semaine auparavant de Saint-Denis sans aucune solution ni promesse de relogement.

Pour nos organisations, de tels comportements sont parfaitement intolérables !

C'est pourquoi les organisations départementales CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF et UNL de Maine-et-Loire exigent le retrait de ce projet de loi qui s'oppose aux principes républicains de Liberté, d'Égalité et de Fraternité et s'attaque à notre liberté de manifester.

- Non à la remise en cause de l'état de droit

- Rétablissement de toutes nos libertés individuelles et collectives y compris notre liberté syndicale.

- Retrait du projet de loi de « Sécurité globale »

Angers, le 25 novembre

Appel pour les marches des libertés samedi 28 novembre partout en France

Communiqué commun de la coordination
« StopLoiSecuriteGlobale » du jeudi 26 novembre

Nous appelons à participer aux marches des libertés organisées partout en France ce samedi 28 novembre 2020. A Paris, celle-ci aura lieu de 14h à 18h de la place de la République jusqu'à la place de la Bastille, sur laquelle un rassemblement se tiendra avec des prises de paroles d'artistes et de grandes voix des libertés. Nous vous invitons à marcher avec une croix X sur votre masque, symbolisant l'atteinte à la liberté d'expression.

Après les rassemblements du 17 novembre à l'Assemblée nationale, du 21 novembre sur la place du Trocadéro et aux quatre coins du pays, réunissant des dizaines de milliers de personnes, le mouvement pour la liberté de l'information et pour le respect de l'Etat de droit et de nos libertés ne cesse de croître. Le ministre de l'Intérieur nous a reçu sans nous écouter. Face à cette politique autoritaire et au basculement possible dans un Etat de police, comme sur la place de la République, dans la nuit du lundi 23 novembre au cours de laquelle des demandeurs d'asile et des journalistes ont été tabassés par les forces de l'ordre, il est urgent de rassembler toutes les forces syndicales, associatives, politiques et culturelles du pays qui s'opposent au nouveau schéma national du maintien de l'ordre ainsi qu'à la loi sécurité globale, avant qu'elle ne soit soumise au Sénat.

Nous ne voulons pas d'une loi qui porte atteinte aux libertés fondamentales et au regard des citoyen-ne-s.

Nous refusons que la France soit le pays des violences policières et des atteintes à la liberté d'informer.

Nous alertons sur le fait que la France risque de se retrouver cette année aux côtés du Pakistan, du Soudan, de la Somalie, de la Turquie, d'Israël et de la Chine... sur

la liste des pays qui violent la liberté de la presse, lors de la prochaine session du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies, à Genève, début 2021.

Nous soutenons que sans images diffusées par la société civile, les violences policières resteront impunies.

Nous ne voulons pas d'une société où l'Etat peut voir avec des drones et des caméras piétons, sans être vu.

Nous rappelons que le droit français sanctionne les actes et non les intentions, comme le prévoit l'article 24.

Nous affirmons que l'atteinte au droit des citoyens et de la presse à informer est disproportionnée et que l'arsenal juridique existant est amplement suffisant pour protéger les forces de l'ordre d'éventuelles agressions consécutives à la diffusion d'images

Nous rappelons que l'article 12 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen institue une force publique et non pas une force floutée.

Nous sommes aux côtés de l'Onu, de la Commission européenne, du parlement européen, de la CNCDH, de la Défenseure des droits, et de toutes les forces progressistes pour condamner ces lois liberticides.

La coordination « StopLoiSecuriteGlobale », composée de syndicats, sociétés, collectifs, associations de journalistes et de réalisateurs, confédérations syndicales, associations, organisations de défense de droits humains appelle tou-te-s les citoyen-ne-s à signer cet appel, à se mobiliser et à organiser des marches des libertés partout en France ce samedi 28 novembre 2020. Nous ne resterons pas silencieux-ses ni assis-es, nous ne laisserons pas la France devenir une démocratie illibérale sans réagir.

Paris, le 26 novembre 2020

JE M'ABONNE À

**INFORMATIONS
OUVRIÈRES**

5 numéros "découverte" : 7 euros

Nom : Prénom :

N° : Nom de la voie :

Code postal : Ville :

Bulletin à renvoyer à : *Informations ouvrières*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479 Paris Cedex 10.
Chèque à l'ordre d'*Informations ouvrières*.

